

retrouvée, pour le bien-être de nos concitoyens et un vivre-ensemble restauré dans une agglomération devenue la plus inégalitaire de France.

La mise en place d'une structure de coopération intercommunale, aux contours définis collectivement, dans la concertation avec les décideurs locaux, et articulée autour de grandes compétences stratégiques, me semble représenter la démarche la mieux adaptée à cet objectif. D'autant plus si son installation est clairement différenciée d'un hypothétique projet de création d'un échelon administratif supplémentaire, qui rajouterait de l'empilement à l'empilement.

La réussite de ce processus coopératif ne pourra cependant se pérenniser que s'il ambitionne de se donner les moyens de répondre aux déséquilibres qui fragmentent notre aire métropolitaine. En effet, contrairement aux grandes agglomérations françaises, Marseille apparaît comme le seul cas de centralité urbaine historiquement marginalisée par sa périphérie. Dès lors, la voie de son redressement ne peut passer que par le développement des solidarités entre territoires, et la définition de grands projets d'aménagement.

J'identifie, pour ma part, trois orientations décisives pour l'avenir du département :

- Il nous faut mutualiser, sur tout le territoire des Bouches-du-Rhône, les moyens de gestion et d'organisation des transports publics, pour régler le problème des déplacements.

- Il est indispensable de renforcer l'intégration des outils du renouvellement urbain, pour favoriser l'accès au logement pour tous sans créer de ghettos, dans un contexte de fortes tensions foncières.

- Nous devons enfin structurer, ensemble, les grands pôles d'innovation économique, de création de richesses, d'enseignement universitaire et de recherche, pour redynamiser notre territoire autour de filières d'excellence, afin de créer des emplois sur chacune de nos communes et offrir à la jeunesse des perspectives d'avenir.

Monsieur le Premier Ministre, je vous fais part ici de mes réflexions de nouveau parlementaire de la majorité, élu du territoire métropolitain en l'occurrence d'Aix et du pays d'Aix, qui tenait à vous exprimer son adhésion à la création non pas d'une métropole centralisée et hégémonique, mais, comme vous le proposez, d'une structure de projets ambitieuse, dotée de compétences fortes mais limitées en nombre, pour en renforcer l'efficacité. Cette démarche de coopération s'articulerait efficacement avec un renforcement des compétences de proximité attribuées aux communes.

En vous remerciant pour votre détermination à redonner à la population des Bouches-du-Rhône le rayonnement et les espérances qu'elle mérite, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Jean-David CIOT
Député des Bouches-du-Rhône

et mes respects